

**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES
DU MAIRE N°122/2022**

Objet : Permission de voirie – Rue de la Vallée.

Le Maire de la commune de Clérieux,

**Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2212-2 et L2213-1,
Vu le Code de la route,
Vu le Code de la voirie routière,
Vu la demande de l'entreprise ORANGE en date du 31 mai 2022 pour des travaux de pose d'une chambre K2C sur canalisation et de 2ø45 sur 5ml avec traversée de chaussée rue de la Vallée,**

ARRETE

Article 1 : Du 11 juillet 2022 au 13 juillet 2022 inclus, l'entreprise ORANGE est autorisée à effectuer des travaux de pose d'une chambre K2C sur canalisation et de 2ø45 sur 5ml avec traversée de chaussée rue de la Vallée, à charge pour lui de se conformer aux dispositions des articles suivants.

Article 2 : La permission de voirie prendra effet à la date de signature du présent arrêté. Elle ne pourra être cédée à aucune autre personne physique ou morale sans le consentement préalable du Maire. La permission est périmée de plein droit si le permissionnaire n'a pas engagé les travaux dans un délai de six mois à compter de la délivrance de la présente permission.

Article 3 : Les ouvrages seront réalisés conformément au dossier de demande visé ci-dessus.

Article 4 : Le permissionnaire sera responsable de tous les dommages et accidents pouvant résulter des travaux.

Article 5 : Pendant la durée des travaux, une signalisation appropriée sera mise en place pour en permettre le bon déroulement par le permissionnaire. De même, aucun stationnement ne sera autorisé à proximité excepté le véhicule de l'entreprise.

Article 6 : Aussitôt après l'achèvement des travaux, le permissionnaire sera tenu d'enlever tous les décombres, terres, dépôts de matériaux, gravois, immondices et de réparer immédiatement tous les dommages qu'il aura pu causer à la voie publique et à ses dépendances

Article 7 : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur à chaque extrémité du chantier par le permissionnaire.

Article 8 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux dans le délai de deux mois à compter de la date d'affichage, auprès du Tribunal Administratif de Grenoble, ou d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire de Clérieux.

Article 9 : Le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Notification sera faite à l'intéressé.

A Clérieux, le 31 mai 2022

**Le Maire
Fabrice LARUE**



Pour le Maire, l'Adjoint

Réponse à une demande de permission de voirie

Décret no 2005-1676 du 27 décembre 2005 - Arrêté du 26 mars 2007 - Article R 20-47 du code des PC.E.

N° de dossier : 959957/VAL200223/2200363
Date : 25/05/2022
Contact : Jessica KABERA

ORANGE UI PRM Pilotage Production Réseau
Valence
10bis RUE CECILE

26000 VALENCE

Réponse du gestionnaire de voirie instructeur	
DRD CTD de ROMANS IMPASSE DE LA FEE ELECTRICITE Cité EDF PIZANÇON 26300 CHATUZANGE LE GOUBET	Permission accordée : Date et signature : (Nom et qualité) Pour le Maire, l'Adjoint <i>Jean-Luc COMBES</i> (Et selon les dispositions en vigueur localement, par arrêté N° 2022022 du 23/05/22)



Niveau d'urgence

Raccordement client : **Oui**

Localisation des Travaux

26260 CLERIEUX - RUE DE LA VALLEE.

Type des travaux	Evaluation en longueur et en nombre			Evaluation du patrimoine		
	Unité	Pose	Dépose	Unité	Pose	Dépose
Canalisation	m. de conduite	5		m. d'alvéole	10	
Câble Enterré	m. de conduite			m. de câble		
Artère aérienne sur potelet	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui EDF	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui F.T.	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Armoire de S.R.	unité			m ²		
Borne pavillonnaire	unité			m ²		
Cabine téléphonique	unité			m ²		
Poteau	unité					
Antenne > 12 m	unité			m ²		
Pylône > 12 m	unité			m ²		
Chambre souterraine	unité	1				
Câble de branchement	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Canalisation autoroute	m. de conduite			m. d'alvéole		
Câble Enterré autoroute	m. de conduite			m. de câble		

Nature des travaux : Réalisation de conduite multiple,

Commentaires : pose d'une chambre K2C sur canalisations + pose de 2Ø45 sur 5ml avec traversée de chaussée

Echéancier :

Date prévue pour le début des travaux : 11/07/2022

Durée prévisible des travaux : 2.0 Jour(s)

Durée : Permission de voirie accordée jusqu'au 03/12/2033



Demande de Permission de voirie

(Décret no 2005-1676 du 27 décembre 2005)
Article R 20-47 du code des P.C.E.

Date : 25/05/2022	Instructeur
Contact : Jessica KABERA Téléphone : Portable : 0608346784 jessica.kabera.ext@orange.com N° de dossier : 959957/VAL200223/2200363	DRD CTD de ROMANS IMPASSE DE LA FEE ELECTRICITE Cité EDF PIZANÇON 26300 CHATUZANGE LE GOUBET

Demandeur	Gestionnaire de voirie
ORANGE UI PRM Pilotage Production Réseau Valence 10bis RUE CECILE 26000 VALENCE	Conseil Général de la Drôme 26 AV DU PRESIDENT HERRIOT 26026 VALENCE 9

Niveau d'urgence
Raccordement client : Oui

Localisation des Travaux
26260 CLERIEUX - RUE DE LA VALLEE.

Description des travaux à réaliser

Type des travaux	Evaluation en longueur et en nombre			Evaluation du patrimoine		
	Unité	Pose	Dépose	Unité	Pose	Dépose
Canalisation	m. de conduite	5		m. d'alvéole	10	
Câble Enterré	m. de conduite			m. de câble		
Artère aérienne sur potelet	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui EDF	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui Orange	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Armoire de S.R.	unité			m ²		
Borne pavillonnaire	unité			m ²		
Cabine téléphonique	unité			m ²		
Poteau	unité					
Antenne > 12 m	unité			m ²		
Pylône > 12 m	unité			m ²		
Chambre souterraine	unité	1				
Câble de branchement	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Canalisation autoroute	m. de conduite			m. d'alvéole		
Câble Enterré autoroute	m. de conduite			m. de câble		

Nature des travaux : Réalisation de conduite multiple,

Commentaires :
pose d'une chambre K2C sur canalisations + pose de 2Ø45 sur 5ml avec traversée de chaussée souterrain

Echéancier :
Date prévue pour le début des travaux : 11/07/2022
Durée prévisible des travaux : 2.0 Jour(s)
Durée : Permission de voirie accordée jusqu'au : 03/12/2033

 Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Ministère chargé des transports	Demande de permission ou d'autorisation de voirie, de permis de stationnement, ou d'autorisation d'entreprendre des travaux Code de voirie routière L113-2 ; L115-1 à L116-8 ; L123-8 ; L131-1 à L131-7 ; L141-10 et L141-11 Code général des collectivités territoriales L2213-6 ; L2215-4 et L2215-5 Gestionnaires des réseaux routiers	 N° 14023*01
--	--	--

Le demandeurParticulier service public maître d'oeuvre ou conducteur d'opération entreprise

Nom : Prénom :

Dénomination : Orange ORANGE UI PRM Pilotage Production Réseau Valence

Représenté par : Jessica KABERA

Adresse Numéro : 10bis Extension : Nom de la voie : RUE CECILE

Code postal 26000 Localité : VALENCE Pays : France

Téléphone 0608346784

Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : _ _ _ _

Courriel : jessica.kabera.ext@orange.com

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal Localité : Pays :

Téléphone

Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel : @

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°

Hors agglomération En agglomération Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : RUE DE LA VALLEE.

Code postal 26260 Localité : CLERIEUX -

Document d'urbanisme antérieur (déclaration de travaux ou permis de construire) :

Référence cadastrale : Section(s) : Parcelle(s) : Lieu-dit :

Nature et date des travauxPose de compteur / branchement aux réseaux (1)

	Pose de clôtures	Pose de portail (portillon)	Plantations
À l'alignement	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
En retrait de l'alignement	___ mètres	___ mètres	___ mètres

Dépôt ou Stationnement (2) Saillie ou Surplomb (2) Aménagement d'accès (2) Ouvrages divers (1)Station service Renouvellement Création Autres

Date prévue de début d'application 11/07/2022

Durée d'application (en jours calendaires) : 2.0 Jour(s)

Nota : Pour connaître la délimitation du domaine public routier au droit d'une propriété riveraine, il faut déposer, auprès du gestionnaire de la route concernée et selon les modalités qu'il aura fixées, en complément, une demande d'alignement individuel.

(1) Compléter le cadre ouvrages divers (2) compléter le cadre correspondant

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.



Votre correspondant : Jessica KABERA
Téléphone :
Portable : 0608346784
jessica.kabera.ext@orange.com
N° référence : 959957/VAL200223/2200363

DRD CTD de ROMANS
IMPASSE DE LA FEE ELECTRICITE
Cité EDF PIZANÇON
26300 CHATUZANGE LE GOUBET

Le 25/05/2022

Objet : demande de permission de voirie :
Dossier : 959957
Gestionnaire de voirie : Conseil Général de la Drôme

Je vous prie de trouver ci-jointe la demande de permission de voirie, concernant l'occupation d'ouvrage en domaine public routier suivant :
26260 CLERIEUX - RUE DE LA VALLEE.

Je me permets d'attirer votre attention sur le fait que la réalisation de ces installations de télécommunications contribue à l'amélioration de la desserte téléphonique et à la satisfaction de nos clients.

En l'absence de réponse de votre part, les travaux ne pourront pas débuter, aussi je vous remercie de bien vouloir m'adresser votre accord en me retournant l'imprimé de réponse ci-joint ou par tout autre moyen en précisant le numéro de référence de la demande, à l'adresse suivante :

ORANGE UI PRM Pilotage Production Réseau Valence
10bis RUE CECILE

26000 VALENCE

Je me tiens à votre entière disposition pour répondre à toutes vos interrogations concernant ce projet.

Je vous prie d'agréer, , l'assurance de ma considération distinguée.

Remi PIGNOL
Responsable Production Réseau Alpes

P.J. : le dossier technique

DOSSIER-TECHNIQUE

1. Plan du réseau présentant les modalités de Passage et d'ancrage :

- Charge en génie civil

Dispositions générales sur canalisations : 0,80 m sous chaussée ; 0,50 m sous trottoir.

- Charge en aérien

Dispositions générales plantation de poteau : 1,30 m de profondeur d'implantation ; 6,70 m hors sol ; 6,50 m de flèche des câbles entre deux appuis.

2. Données techniques nécessaires à l'appréciation de la possibilité d'un éventuel partage des installations existantes.

3. Schémas d'implantation sur les ouvrages d'art et les carrefours.

4. Conditions prévisionnelles d'organisation du chantier :

- Emprise

Le chantier sera implanté de manière à occuper une surface aussi réduite que possible dans le respect d'une bonne exécution des travaux.

- Maintien de la circulation

Les dispositions seront prises de façon à réduire au maximum la gêne pour la circulation publique. La continuité des accès sera assurée au moyen de ponts de voitures et passerelles pour piétons avec garde-corps rigide. Les accès nécessaires à la circulation privée seront réalisés au moyen de ponts de service. Ces passages seront clairement balisés et protégés.

- Signalisation du chantier

Les signalisations d'approche, de position, de fin de prescription et de jalonnement en cas de détournement de la circulation seront mises en place. Le chantier sera isolé en permanence des espaces réservés aux personnes et des portions de chaussée non affectées par les travaux. Des dispositifs de balisage rigides seront mis en place du côté voie de la circulation automobile. Des clôtures rigides, résistantes et continues seront mises en place côté accotement ou trottoir. L'ensemble des dispositifs sera éclairé pendant la nuit par un nombre suffisant de lanternes pour être visible en toutes circonstances. Le dépôt de chantier sera totalement isolé des circulations piétonnes et routières par des clôtures constituées d'éléments jointifs. Dans la mesure du possible, le stationnement des véhicules assurant la desserte du chantier se fera à l'intérieur des emprises autorisées.

- Sécurité

Conformément à la loi, un coordonnateur de sécurité sera désigné selon la nature du chantier.

5. Modalités techniques de remblaiement ou de reconstruction d'ouvrages :

- Démolition des revêtements

Selon la nature du revêtement de surface, découpes à l'aide d'une scie à disque, de trancheuse à roue, de pelle pneumatique, etc., avec une largeur de 10 cm de part et d'autre de la dimension de la fouille.

- Remblaiement et compactage

Trottoir : les remblais sont réalisés, après calibrage et tri, avec les matériaux extraits de la fouille ou avec une grave naturelle 0/30 soigneusement mise en œuvre. Le compactage sera réalisé par couche de 30 cm.

Chaussée : les remblais sont réalisés pour la couche de fondation en grave naturelle de 40 cm et pour la couche de base en grave naturelle de 40 cm. Le compactage sera réalisé par couche de 20 cm.

Les terres extraites non réutilisables seront évacuées en décharge.

Les dispositions prévues à la note technique sur le compactage des remblais (SETRA) seront appliquées.

- Revêtement de surface

Espaces verts : apport de terre végétale si nécessaire.

Trottoir : couche en enrobé BB 0/6,3 sur 3 cm.

Chaussée : couche de roulement réalisée en deux fois 5 cm de béton bitumineux BB 0/10.

Les joints seront réalisés par une émulsion de bitume pour parfaire l'étanchéité.

6. Echancier prévisionnel de réalisation des travaux :

Date prévue pour le début des travaux : 11/07/2022

Durée prévisible des travaux : 2.0 Jour(s)

Remarques : toute suggestion particulière sera examinée.



Votre correspondant: Jessica KABERA
Téléphone:
Télécopie:
Mobile: 0608346784
jessica.kabera.ext@orange.com
N° référence : O/Savoir/959957

Mairie de CLERIEUX
PLACE DE LA MAIRIE

26260 CLERIEUX

Le 25/05/2022

Objet : Demande de permission de voirie
Dossier n° 959957

Monsieur le Maire,

Je vous prie de trouver ci-joint un exemplaire du projet visé en objet relatif aux travaux projetés dans l'emprise du domaine public routier suivant :

<u>Instructeur Gestionnaire concerné</u>	<u>Code postal</u>	<u>Commune</u>	<u>Voie(s)</u>
DRD CTD de ROMANS	26260	CLERIEUX -	RUE DE LA VALLEE.

La réalisation de ces travaux est programmée à compter du 11/07/2022 pour une durée estimée à 2.0 jour(s).

Ces travaux projetés dans l'emprise de votre commune ont fait l'objet d'une demande de permission de voirie adressée au gestionnaire compétent suivant :

Conseil Général de la Drôme
26 AV DU PRESIDENT HERRIOT

26026 VALENCE 9

Je vous remercie de bien vouloir me faire part des remarques ou suggestions que suscite ce projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Remi PIGNOL
Responsable Production Réseau Alpes



Diagnostic amiante + HAP

Date : 25/05/2022	Instructeur
Contact : Jessica KABERA Téléphone : Portable : 0608346784 Télécopieur : jessica.kabera.ext@orange.com N° de dossier: 959957	Monsieur le Directeur de la Voirie DRD CTD de ROMANS IMPASSE DE LA FEE ELECTRICITE Cité EDF PIZANÇON 26300 CHATUZANGE LE GOUBET

Objet : Repérage avant travaux Amiante + HAP (Hydrocarbure Aromatique Polycyclique)

Madame, Monsieur,

Nous vous informons par la présente qu'ORANGE doit réaliser des travaux de génie civil (d'extension, ou autre) sur les voies citées ci-dessous dans la période du :

26260 CLERIEUX - RUE DE LA VALLEE.

Orange en tant que donneur d'ordre de ces travaux doit permettre à ses entreprises de génie civil d'évaluer les risques liés à ces travaux, voire choisir l'entreprise en capacité de les réaliser (Art R 4412_97 du code du travail).

Dans ce cadre et en votre qualité de gestionnaire du réseau routier concerné, nous vous remercions de bien vouloir nous transmettre les informations à votre disposition (constitution du revêtement, date de construction ou de réfection, résultats d'analyse...) permettant d'identifier la présence ou l'absence d'amiante et/ou d'HAP) sur cette voie.

Votre réponse par mail si possible dans un délai de 10 jours permettra d'organiser le chantier et de communiquer les délais de réalisation à nos clients.
Je reste à votre disposition pour tout complément d'informations.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à cette demande et vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de notre considération distinguée.

P.J : le dossier technique

PERMISSION DE VOIRIE
Fiche suiveuse

date d'édition : 25/05/2022

Référence du dossier : 959957	
Agent responsable : Jessica KABERA	Date de début des travaux : 11/07/2022 Durée des travaux : 2.0 Jour(s)
N° OEIE : VAL200223 N° AS : 2200363	Demande raccordement client : Oui

Commentaires dossier : pose d'une chambre K2C sur canalisations + pose de 2Ø45 sur 5ml avec traversée de chaussée
Réseau(x) : Centre : **GRB SRZ : CLE**

Gestionnaire de voirie	Localisation des Travaux
DRD CTD de ROMANS IMPASSE DE LA FEE ELECTRICITE 26300 CHATUZANGE LE GOUBET	Longueur totale de fouille (ml) : 5 Profondeur de pose (cm) : 0.0 26260 CLERIEUX - RUE DE LA VALLEE.

Date accord technique :	Date édition DR :
Date accord légal :	Date édition PV : 25/05/2022
Date refus :	

Type des travaux	Evaluation en longueur et en nombre			Evaluation du patrimoine		
	Unité	Pose	Dépose	Unité	Pose	Dépose
Canalisation	m. de conduite	5		m. d'alvéole	10	
Câble Enterré	m. de conduite			m. de câble		
Artère aérienne sur potelet	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui EDF	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui F.T.	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Armoire de S.R.	unité			m ²		
Borne pavillonnaire	unité			m ²		
Cabine téléphonique	unité			m ²		
Poteau	unité					
Antenne > 12 m	unité			m ²		
Pylône > 12 m	unité			m ²		
Chambre souterraine	unité	1				
Câble de branchement	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Canalisation autoroute	m. de conduite			m. d'alvéole		
Câble Enterré autoroute	m. de conduite			m. de câble		

Liste de diffusion du projet mis à l'instruction technique

Dossier n° **959957**

PV **920214**, relatif aux travaux suivants : **Réalisation de conduite multiple,**

Adresse des travaux projetés :

26260 CLERIEUX RUE DE LA VALLEE

Services et Gestionnaires de Réseaux	Nombre d'exemplaires
--------------------------------------	----------------------

Nom	Adresse
-----	---------

DRD CTD de ROMANS	
--------------------------	--

IMPASSE DE LA FEE ELECTRICITE	
-------------------------------	--

26300 CHATUZANGE LE GOUBET	1
----------------------------	---





411

410

(C.D. n° 114)

1680

GRBCL/2216

9600111620823A

2045 - 30 m

(2045 - 2 m)

1045 - 2 m

1045 - 10 m

Voie

1045 - 15 m

2060 - 50 m

4045 - 49 m

69

391

41 221

26096452

2045 - 5 m

(2045 - 2 m)

4045 - 42 m

2060 - 43 m